

États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2022

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la rubrique Autres renseignements ou en visitant le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement.

AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, le gestionnaire du Fonds d'actions canadiennes IG FI (le « Fonds »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	30 sept. 2022	31 mars 2022 (Audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	932 144	1 056 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 757	21 452
Dividendes à recevoir	1 785	1 773
Sommes à recevoir pour placements vendus	11 356	151
Sommes à recevoir pour titres émis	–	–
Sommes à recevoir du gestionnaire	–	23
Total de l'actif	958 042	1 079 955
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	12 145	1 445
Sommes à payer pour titres rachetés	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	23	27
Total du passif	12 168	1 472
Actif net attribuable aux porteurs de titres	945 874	1 078 483

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2022 \$	2021 \$
Revenus		
Dividendes	13 951	11 266
Revenu d'intérêts	69	6
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	8 138	54 388
Profit (perte) net(te) latent(e)	(161 295)	36 255
Revenu tiré du prêt de titres	171	37
Total des revenus (pertes)	(138 966)	101 952
Charges (note 6)		
Frais de gestion	3 474	4 010
Rabais sur les frais de gestion	(5)	(9)
Frais de service	279	420
Rabais sur les frais de service	(55)	(80)
Frais d'administration	622	597
Honoraires du fiduciaire	188	181
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	199	338
Frais du comité d'examen indépendant	1	–
Autre	–	1
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	4 703	5 458
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	4 703	5 458
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	(143 669)	96 494
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	27	54
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	(143 696)	96 440

Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)

	par titre		par série	
	30 sept. 2022	31 mars 2022 (Audité)	30 sept. 2022	31 mars 2022 (Audité)
Série A	24,03	27,92	70 621	93 261
Série B	23,60	27,42	23 572	30 031
Série C	23,01	26,78	20 524	27 245
Série F (auparavant, série U)	17,57	20,26	448 282	479 052
Série J FAR	19,69	22,85	27 017	37 053
Série J SF	19,62	22,77	6 682	9 066
Série P	26,33	30,22	311 987	359 047
Série S	19,51	22,61	37 189	43 728
			945 874	1 078 483

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)

	par titre		par série	
	2022	2021	2022	2021
Série A	(3,92)	2,58	(12 211)	10 916
Série B	(3,84)	2,50	(3 995)	3 174
Série C	(3,77)	2,50	(3 553)	3 357
Série F (auparavant, série U)	(2,67)	1,84	(66 262)	32 949
Série J FAR	(3,19)	2,21	(4 693)	6 273
Série J SF	(3,20)	2,09	(1 154)	1 171
Série P	(3,89)	3,01	(46 181)	33 924
Série S	(2,95)	2,12	(5 647)	4 676
			(143 696)	96 440

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série A		Série B		Série C		Série F (auparavant, série U)		
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES											
À l'ouverture	1 078 483	909 938	93 261	117 160	30 031	33 260	27 245	36 076	479 052	289 037	
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(143 696)	96 440	(12 211)	10 916	(3 995)	3 174	(3 553)	3 357	(66 262)	32 949	
Distributions aux porteurs de titres :											
Revenu de placement	–	(12 852)	–	(1 167)	–	(337)	–	(331)	–	(4 634)	
Gains en capital	–	(17 623)	–	(1 600)	–	(461)	–	(454)	–	(6 356)	
Rabais sur les frais de gestion	(5)	(9)	–	–	–	–	–	–	–	–	
Rabais sur les frais de service	(55)	(80)	–	–	–	–	(55)	(80)	–	–	
Total des distributions aux porteurs de titres	(60)	(30 564)	–	(2 767)	–	(798)	(55)	(865)	–	(10 990)	
Opérations sur les titres :											
Produit de l'émission de titres	81 210	98 564	330	1 133	1 892	2 792	116	288	62 757	83 676	
Produit de l'émission de titres à la fusion	–	24 465	–	2 373	–	1 660	–	515	–	9 267	
Réinvestissement des distributions	66	27 822	–	2 735	–	777	61	865	–	8 351	
Paievements au rachat de titres	(70 129)	(127 400)	(10 759)	(26 359)	(4 356)	(9 165)	(3 290)	(8 622)	(27 265)	(27 200)	
Total des opérations sur les titres	11 147	23 451	(10 429)	(20 118)	(2 464)	(3 936)	(3 113)	(6 954)	35 492	74 094	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(132 609)	89 327	(22 640)	(11 969)	(6 459)	(1 560)	(6 721)	(4 462)	(30 770)	96 053	
À la clôture	945 874	999 265	70 621	105 191	23 572	31 700	20 524	31 614	448 282	385 090	
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :											
Titres en circulation, à l'ouverture			Titres	3 340	4 639	Titres	1 095	1 341	Titres	1 017	1 490
Émis			13	43	75	107	5	11	3 318	4 322	
Émis à la fusion			–	90	–	64	–	20	–	488	
Réinvestissement des distributions			–	103	–	30	2	34	–	437	
Rachetés			(414)	(987)	(171)	(349)	(132)	(337)	(1 451)	(1 401)	
Titres en circulation, à la clôture			2 939	3 888	999	1 193	892	1 218	25 517	19 614	

	Série J FAR		Série J SF		Série P		Série S		
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES									
À l'ouverture	37 053	69 401	9 066	12 057	359 047	304 994	43 728	47 953	
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	(4 693)	6 273	(1 154)	1 171	(46 181)	33 924	(5 647)	4 676	
Distributions aux porteurs de titres :									
Revenu de placement	–	(683)	–	(126)	–	(5 029)	–	(545)	
Gains en capital	–	(938)	–	(173)	–	(6 893)	–	(748)	
Rabais sur les frais de gestion	(4)	(8)	(1)	(1)	–	–	–	–	
Rabais sur les frais de service	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total des distributions aux porteurs de titres	(4)	(1 629)	(1)	(300)	–	(11 922)	–	(1 293)	
Opérations sur les titres :									
Produit de l'émission de titres	315	915	607	1 673	2 982	1 912	12 211	6 175	
Produit de l'émission de titres à la fusion	–	1 348	–	1 159	–	8 143	–	–	
Réinvestissement des distributions	4	1 590	1	289	–	11 922	–	1 293	
Paievements au rachat de titres	(5 658)	(24 101)	(1 837)	(4 200)	(3 861)	(15 685)	(13 103)	(12 068)	
Total des opérations sur les titres	(5 339)	(20 248)	(1 229)	(1 079)	(879)	6 292	(892)	(4 600)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	(10 036)	(15 604)	(2 384)	(208)	(47 060)	28 294	(6 539)	(1 217)	
À la clôture	27 017	53 797	6 682	11 849	311 987	333 288	37 189	46 736	
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :									
Titres en circulation, à l'ouverture	Titres	1 622	3 358	Titres	398	585	Titres	1 934	2 344
Émis	15	42	29	78	107	68	598	286	
Émis à la fusion	–	63	–	54	–	288	–	–	
Réinvestissement des distributions	–	74	–	13	–	419	–	60	
Rachetés	(265)	(1 107)	(86)	(193)	(139)	(544)	(626)	(557)	
Titres en circulation, à la clôture	1 372	2 430	341	537	11 851	11 378	1 906	2 133	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	(143 696)	96 440
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(8 130)	(54 383)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	161 295	(36 255)
Achat de placements	(143 017)	(292 200)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	113 733	321 370
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	11	(833)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	(4)	(1)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(19 808)	34 138
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	65 316	46 580
Paiements au rachat de titres	(54 235)	(75 158)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	6	(2 742)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	11 087	(31 320)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	(8 721)	2 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	21 452	8 217
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	26	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	12 757	11 035
Trésorerie	12 757	11 035
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	12 757	11 035
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	13 939	10 456
Impôts étrangers payés	27	54
Intérêts reçus	69	6
Intérêts versés	–	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 30 septembre 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
Mines Agnico Eagle Ltée	Canada	Matériaux	461 481	30 274	26 932
Air Canada	Canada	Produits industriels	446 841	11 294	7 418
Alamos Gold Inc.	Canada	Matériaux	827 864	8 650	8 477
Alimentation Couche-Tard inc.	Canada	Consommation de base	480 710	11 411	26 732
Aritzia Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	171 133	7 110	7 768
B2Gold Corp.	Canada	Matériaux	1 504 417	8 245	6 680
Banque de Montréal	Canada	Services financiers	159 798	23 662	19 347
Société aurifère Barrick	Canada	Matériaux	847 323	24 176	18 141
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	États-Unis	Services financiers	24 479	8 845	9 036
Boyd Group Services Inc.	Canada	Produits industriels	83 110	16 308	14 457
Brookfield Asset Management Inc., cat. A	Canada	Services financiers	670 689	29 741	37 901
Brookfield Renewable Energy Partners L.P.	Canada	Services publics	106 617	4 026	4 601
Brookfield Renewable Partners L.P.	États-Unis	Services publics	97 231	4 525	4 389
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Canada	Produits industriels	212 574	30 660	31 712
Canadian Natural Resources Ltd.	Canada	Énergie	546 803	27 616	35 159
Chemin de fer Canadien Pacifique Ltée	Canada	Produits industriels	602 783	46 320	55 583
CCL Industries Inc., cat. B, sans droit de vote	Canada	Matériaux	109 218	7 194	7 313
Genovus Energy Inc.	Canada	Énergie	1 199 383	11 870	25 451
Groupe CGI inc.	Canada	Technologie de l'information	133 893	8 921	13 924
Colliers International Group Inc.	Canada	Biens immobiliers	62 096	7 069	7 861
Columbia Care Inc.	Canada	Soins de santé	707 600	1 491	1 231
Constellation Software Inc.	Canada	Technologie de l'information	4 509	3 557	8 667
D2L Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	356 794	4 997	2 176
Société financière Definity	Canada	Services financiers	228 546	6 849	8 872
Docebo Inc.	Canada	Technologie de l'information	161 635	6 036	6 029
Dollarama inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	177 562	7 982	14 081
Dye & Durham Ltd.	Canada	Technologie de l'information	148 123	3 516	2 521
Emera Inc.	Canada	Services publics	214 173	12 548	11 970
Enbridge Inc.	Canada	Énergie	137 114	6 333	7 023
Enerflex Ltd.	Canada	Énergie	233 486	1 889	1 385
Ero Copper Corp.	Canada	Matériaux	206 303	4 753	3 150
Fonds de placement immobilier First Capital	Canada	Biens immobiliers	289 890	4 561	4 383
Fortis Inc.	Canada	Services publics	261 757	12 530	13 737
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	157 478	7 184	6 150
Fiducie de placement immobilier Granite	Canada	Biens immobiliers	53 431	4 117	3 562
iA Société financière inc.	Canada	Services financiers	110 460	7 628	7 753
Intact Corporation financière	Canada	Services financiers	105 150	17 501	20 556
Intercontinental Exchange Inc.	États-Unis	Services financiers	65 786	10 099	8 216
K92 Mining Inc.	Canada	Matériaux	1 247 773	9 356	9 857
Kinaxis Inc.	Canada	Technologie de l'information	53 136	6 047	7 283
Lightspeed Commerce Inc.	Canada	Technologie de l'information	243 011	13 544	5 908
Linamar Corp.	Canada	Consommation discrétionnaire	91 039	6 643	4 899
Les Compagnies Loblaw Itée	Canada	Consommation de base	227 189	20 935	24 850
Magna International Inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	236 650	22 688	15 508
Methanex Corp.	Canada	Matériaux	231 624	10 193	10 191
Groupe d'Alimentation MTY inc.	Canada	Consommation discrétionnaire	97 613	3 873	5 565
Nutrien Ltd.	Canada	Matériaux	304 731	22 667	35 105
Pan American Silver Corp.	Canada	Matériaux	317 822	10 225	6 979
Corporation Pétroles Parkland	Canada	Énergie	252 683	8 478	7 479
Pembina Pipeline Corp.	Canada	Énergie	362 811	15 186	15 224
Ritchie Bros. Auctioneers Inc.	Canada	Produits industriels	146 777	11 917	12 668
Rogers Communications Inc., cat. B, sans droit de vote	Canada	Services de communication	490 832	28 225	26 117
Banque Royale du Canada	Canada	Services financiers	595 221	49 257	74 027
Salesforce Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	19 701	5 021	3 917
Secure Energy Services Inc.	Canada	Énergie	455 258	1 925	2 627
Shopify Inc., cat. A	Canada	Technologie de l'information	67 785	1 176	2 521
Softchoice Corp.	Canada	Technologie de l'information	98 209	2 232	2 018
Summit Industrial Income REIT	Canada	Biens immobiliers	225 857	3 355	3 864
Financière Sun Life inc.	Canada	Services financiers	370 053	19 140	20 327
Suncor Énergie Inc.	Canada	Énergie	407 034	18 962	15 834
Corporation TC Énergie	Canada	Énergie	309 343	18 106	17 212

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

au 30 septembre 2022

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS (suite)					
Groupe TMX Ltée	Canada	Services financiers	78 584	4 949	9 985
La Banque Toronto-Dominion	Canada	Services financiers	823 265	61 415	69 747
Tourmaline Oil Corp.	Canada	Énergie	134 245	3 317	9 637
Tricon Residential Inc.	Canada	Biens immobiliers	266 859	3 537	3 189
Wells Fargo & Co.	États-Unis	Services financiers	166 596	8 917	9 262
Total des actions				842 774	932 144
Coûts de transaction				(476)	–
Total des placements				842 298	932 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie					12 757
Autres éléments d'actif moins le passif					973
Actif net attribuable aux porteurs de titres					945 874

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

APERÇU DU PORTEFEUILLE

30 SEPTEMBRE 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	98,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	94,9
États-Unis	3,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Services financiers	31,2
Énergie	14,5
Matériaux	14,0
Produits industriels	12,9
Consommation discrétionnaire	5,9
Technologie de l'information	5,6
Consommation de base	5,5
Services publics	3,7
Services de communication	2,8
Biens immobiliers	2,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,3
Soins de santé	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

31 MARS 2022

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	98,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,0
Autres éléments d'actif (de passif) net	–

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	93,9
États-Unis	4,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Services financiers	31,4
Matériaux	14,4
Énergie	13,5
Produits industriels	12,0
Technologie de l'information	6,9
Consommation discrétionnaire	5,7
Consommation de base	4,7
Services publics	3,8
Biens immobiliers	2,8
Autre	2,8

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

1. Organisation du Fonds, dates de clôture et généralités

a) Organisation du Fonds

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable constituée en vertu des lois du Manitoba et régie par une déclaration de fiducie. Le siège social du Fonds est situé au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de titres de multiples séries. S'ils sont émis, les titres de séries F, P et S ne peuvent être achetés que par d'autres Fonds d'IG Gestion de patrimoine ou par d'autres investisseurs admissibles. En général, toutes les séries contribuent proportionnellement aux activités du Fonds, sauf pour les éléments attribuables spécifiquement à une ou à plusieurs séries. Les distributions peuvent varier d'une série à l'autre, en partie en raison des écarts entre les charges propres à chaque série.

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2022 et 2021 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2022, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution.

b) Généralités

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée ou Mackenzie Investments Europe Limited agit à titre de conseiller en valeurs du Fonds. Dans certains cas, la Corporation Financière Mackenzie ou Mackenzie Investments Asia Limited a été retenue pour agir en tant que sous-conseiller en valeurs afin de fournir des services en placement au Fonds. Les placeurs du Fonds sont les Services Financiers Groupe Investors Inc. et les Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. (collectivement, les « placeurs »). Ces sociétés sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

La Société financière IGM Inc. est une filiale de Power Corporation du Canada. Par conséquent, les sociétés liées à Power Corporation du Canada sont considérées comme des sociétés affiliées au fiduciaire, au gestionnaire et aux placeurs. Le Fonds peut investir dans certains titres du groupe de sociétés Power, sous réserve de certains critères de gouvernance, et ces avoirs, à la date de clôture de la période, font l'objet d'un renvoi au tableau des placements du Fonds. Toutes les opérations effectuées au cours des périodes, autres que les opérations en lien avec des fonds de placement à capital variable non cotés, ont été faites par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les modalités applicables sur le marché.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour la préparation des états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2022. La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds, et les chiffres ont été arrondis au millier près, sauf indication contraire. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 14 novembre 2022.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat global. Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB ») à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Fonds a conclu que les Fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels il investit ne respectent pas la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La politique d'évaluation du Fonds est présentée ci-après :

La juste valeur d'un titre coté en bourse ou négocié sur le marché hors cote correspond au cours de la dernière opération sur le marché ou au cours de clôture enregistré par la bourse où la majorité des opérations sur ce titre sont réalisées, si le cours de clôture se situe dans la fourchette correspondant à l'écart entre les cours acheteur et vendeur du titre.

Dans les cas où le cours de la dernière opération sur le marché ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire choisit le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques.

Les placements dans des titres d'un autre fonds de placement sont évalués à la valeur liquidative par titre calculée conformément aux documents de placement de ce fonds de placement ou selon ce que précise le gestionnaire de ce fonds.

Les titres non cotés ou non négociés en bourse, les titres pour lesquels les cours de la dernière opération ne sont pas disponibles ou les titres pour lesquels les cours du marché sont, selon le gestionnaire, inexacts, douteux ou non représentatifs de toute l'information importante disponible sont évalués à leur juste valeur estimée selon des techniques d'évaluation pertinentes et acceptées par l'industrie, notamment des modèles d'évaluation. La juste valeur estimée d'un titre déterminée au moyen de modèles d'évaluation nécessite le recours à des données et à des hypothèses fondées sur des données du marché observables, notamment la volatilité et d'autres taux ou cours applicables.

Dans des circonstances limitées, la juste valeur estimée d'un titre peut être déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas étayées par des données du marché observables.

Les contrats à terme standardisés et de swaps sont évalués en fonction du profit ou de la perte qui serait réalisé à la conclusion du contrat. La valeur de ces contrats fluctue et la meilleure détermination est celle du prix de règlement.

Les comptes sur marge représentent les marges détenues auprès de courtiers au titre des contrats à terme standardisés et de swaps ouverts. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement. La marge versée ou déposée au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

Les contrats à terme de gré à gré, y compris les contrats de change à terme de gré à gré, sont évalués en fonction du profit ou de la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date de clôture.

Les primes payées à l'achat d'options sont comptabilisées à titre d'actif à l'état de la situation financière et les primes reçues à la vente d'options sont comptabilisées à titre de passif à l'état de la situation financière. Les contrats d'options sont réévalués quotidiennement à leur juste valeur par la suite.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts de trésorerie auprès de banques et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés en tant que dette bancaire dans les passifs courants à l'état de la situation financière.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé; et Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement de la juste valeur du Fonds.

c) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Comptabilisation des produits

Le revenu et les charges d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu et les charges de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les dividendes et les intérêts versés découlant de la vente à découvert d'actions et d'obligations, respectivement, sont comptabilisés à l'état du résultat global aux postes Dividendes et Revenu d'intérêts. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans les charges, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

e) Opérations de prêt et de mise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre d'une série présentée à l'état du résultat global correspond à l'augmentation (diminution) moyenne pondérée de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation de la série, par titre en circulation au cours de la période.

h) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

i) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

j) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

NOTES ANNEXES

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici à la suite les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Le gestionnaire a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est admissible à titre de fiduciaire de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds maintient la fin de l'exercice en décembre aux fins de l'impôt. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

6. Frais de gestion et autres charges

- a) Chaque série du Fonds engagera des charges qui pourront être affectées spécifiquement à cette série. Les charges courantes du Fonds sont affectées aux séries du Fonds au prorata.
- b) Le gestionnaire offre ou prévoit la prestation de services en placement et de services-conseils moyennant des frais de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- c) Le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration et, en échange, celui-ci prend en charge les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts définis. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
Les autres coûts liés au Fonds comprennent les taxes et les impôts (y compris notamment la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les coûts des opérations de vente et d'achat de placements et de dérivés, les intérêts et les coûts d'emprunt, de même que les coûts liés au Comité d'examen indépendant (« CEI »).
- d) Le Fonds peut payer aux placeurs des frais de service en contrepartie de la prestation directe ou indirecte de services au Fonds. Une partie des frais de service liés aux titres des séries C et Tc fait l'objet d'une remise trimestrielle par les placeurs, comme il est indiqué dans le prospectus du Fonds.
La remise est distribuée aux porteurs de titres admissibles sous forme de distributions de capital et est réinvestie dans des titres supplémentaires des séries C et Tc du Fonds ou d'un autre fonds donnant droit à des distributions détenu par le porteur de titres. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) par le Fonds.
- e) Le fiduciaire est responsable de la direction et de la gestion générales des affaires du Fonds. Il y a lieu de se reporter à la note 10 pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif moyen) au fiduciaire par le Fonds.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et autres charges (suite)

- f) Des frais de conseil sont imputés par les placeurs pour des conseils sur les placements et des services administratifs offerts relativement aux séries U et Tu si elles sont émises. Les frais de conseil sont payables mensuellement par les investisseurs des séries U et Tu directement, et non par le Fonds.
- g) La TPS/TVH versée par le Fonds à l'égard de ses charges ne peut être recouvrée. Dans les présents états financiers, toute référence à la TPS/TVH inclut la TVQ (taxe de vente du Québec), le cas échéant.
- h) Les autres charges comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt ainsi que d'autres charges diverses.
- i) Le gestionnaire peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds pour que son rendement demeure concurrentiel. Toutefois, il n'est pas garanti que cela se produira. Toute charge prise en charge par le gestionnaire au cours des périodes a été présentée dans les états du résultat global.
- j) Les placements dans des Fonds sous-jacents, le cas échéant, seront effectués dans des séries qui ne paient pas de frais. Les FNB dans lesquels le Fonds peut investir peuvent être assortis de leurs propres frais et charges, qui réduisent la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB ne constituent pas une répétition des frais payés par le Fonds. Toutefois, lorsque le FNB est géré par Corporation Financière Mackenzie, le FNB peut accorder une remise sur frais au Fonds pour contrebalancer des frais payés au sein du FNB. Rien ne garantit que ces distributions seront maintenues à l'avenir.
- k) En vertu des ententes entre les membres du CEI du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, il est prévu que tous les membres du CEI soient indemnisés par le Fonds pour les passifs et les coûts engendrés par toute action ou poursuite intentée contre eux du fait d'être ou d'avoir été membres du CEI, à la condition qu'ils aient agi en toute honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt du Fonds ou, dans le cas d'une action ou d'une poursuite criminelle ou administrative donnant lieu à des sanctions monétaires, qu'ils aient des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légale. Aucune réclamation de la sorte n'a été faite et, par conséquent, aucun montant relatif à des indemnités n'a été inscrit dans les présents états financiers.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2022 et 2021 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

a) Gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2022, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Le gestionnaire cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes des risques liés aux instruments financiers sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements de marché, ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des directives internes qui définissent les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et il surveille la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante.

La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée selon la duration moyenne pondérée et un modèle d'évaluation qui estime l'incidence sur la juste valeur des emprunts hypothécaires en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur conformément à la politique d'évaluation des emprunts hypothécaires. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable. Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les Fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

f) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le gestionnaire atténue ce risque grâce à une sélection minutieuse des titres et autres instruments financiers conformément aux paramètres des stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de contrats à terme standardisés vendus à découvert, la perte maximale pour le Fonds augmente, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur du titre sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des Fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

De plus, si le Fonds investit dans le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, le Fonds est exposé au risque que la valeur du Fonds sous-jacent change en raison de changements dans l'évaluation des biens immobiliers. Les évaluations des biens immobiliers sont sensibles aux variations des taux de capitalisation. La note 10 indique aussi la sensibilité du Fonds, le cas échéant, à une variation de 25 points de base des taux de capitalisation moyens pondérés.

g) Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

a) Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	MXN	Peso mexicain
BRL	Real brésilien	MYR	Ringgit malaisien
CAD	Dollar canadien	NGN	Naira nigérian
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CKZ	Couronne tchèque	NTD	Nouveau dollar de Taiwan
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Yuan chinois	PEN	Nouveau sol péruvien
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
DKK	Couronne danoise	PLN	Zloty polonais
EUR	Euro	RON	Leu roumain
GBP	Livre sterling	RUB	Rouble russe
HKD	Dollar de Hong Kong	SEK	Couronne suédoise
HUF	Forint hongrois	SGD	Dollar de Singapour
IDR	Rupiah indonésienne	THB	Baht thaïlandais
ILS	Shekel israélien	TRL	Livre turque
INR	Roupie indienne	USD	Dollar américain
JPY	Yen japonais	ZAR	Rand sud-africain
KOR	Won sud-coréen	ZMW	Kwacha zambien

b) Autres renseignements disponibles

Il est possible d'obtenir, sans frais et sur demande, des exemplaires du prospectus simplifié en vigueur du Fonds, de sa notice annuelle et de son rapport de la direction sur le rendement du Fonds en écrivant aux Services Financiers Groupe Investors Inc., 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 [ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5] ou en composant le numéro sans frais 1-800-661-4578 (au Québec) ou 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada). Vous les trouverez aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Il est également possible d'obtenir sur demande des exemplaires des états financiers de tous les Fonds d'IG Gestion de patrimoine. Ceux-ci se trouvent aussi sur le site Web d'IG Gestion de patrimoine à l'adresse www.ig.ca/fr et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion (%)	Frais de service (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)
Série A	s.o.	1,70	0,30	0,17	0,05
Série B	s.o.	1,70	0,30	0,17	0,05
Série C	s.o.	1,85	jusqu'à 0,50	0,17	0,05
Série F	12/07/2013	0,60	–	0,17	0,05
Série J FAR	13/07/2012	1,45	0,30	0,17	0,05
Série J SF	13/07/2012	1,45	0,30	0,17	0,05
Série P	s.o.	–	–	–	–
Série S	s.o.	1,60	–	0,10	0,05

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

La date de création des séries est indiquée si elle se situe au cours des 10 derniers exercices ou de la période de six mois précédant l'exercice qui remonte à 10 ans.

Les porteurs de titres de série C ont droit à une remise totale ou partielle sur les frais de service en fonction de la valeur de l'actif qu'ils détiennent dans le Fonds et dans d'autres Fonds d'IG Gestion de patrimoine, comme il est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Jusqu'au 27 juin 2021, les taux des frais de gestion annuels étaient les suivants : séries A et B : 1,75 %; série C : 1,90 %; série F (auparavant, série U) : 0,65 %; séries J FAR et J SF : 1,50 %.

Avant le 11 juillet 2022, la série F était connue sous le nom de série U.

Les nouveaux placements, par les porteurs de titres, dans les séries A, C et J FAR, sauf en ce qui concerne le réinvestissement de distributions et les échanges entre séries correspondantes d'autres Fonds IG Gestion de patrimoine, ne sont plus acceptés.

Le gestionnaire a retenu les services de Fidelity Investments Canada s.r.l. comme sous-conseiller en valeurs pour aider à la gestion des placements et à la négociation pour le Fonds.

b) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

c) Prêt de titres

	30 septembre 2022	31 mars 2022
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	49 561	9 142
Valeur des biens reçus en garantie	53 218	9 622

	30 septembre 2022		30 septembre 2021	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	220	100,0	47	100,0
Impôt retenu à la source	(11)	(5,0)	(2)	(5,0)
	209	95,0	45	95,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(38)	(17,1)	(8)	(17,1)
Revenu tiré du prêt de titres	171	77,9	37	77,9

d) Commissions

	(\$)
30 septembre 2022	79
30 septembre 2021	161

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise à procurer la croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes, dans les mêmes secteurs et selon approximativement les mêmes proportions que l'indice composé plafonné S&P/TSX, bien que les placements du Fonds puissent ou non faire partie de cet indice. Le Fonds prévoit investir de 0 % à 30 % de son actif dans des titres étrangers, mais il peut y investir jusqu'à 50 % de son actif.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES IG FI

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2022

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
30 septembre 2022	93 214	9,9	(932 214)	(9,9)
31 mars 2022	105 656	9,8	(105 656)	(9,8)

v. Risque de crédit

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	30 septembre 2022				31 mars 2022			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	932 144	–	–	932 144	1 056 556	–	–	1 056 556
Total	932 144	–	–	932 144	1 056 556	–	–	1 056 556

Au cours de la période, aucun transfert important n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

g) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

h) Fusion de fonds

Après avoir été approuvée par le comité d'examen indépendant des Fonds, la fusion du Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité IG Mackenzie (le « Fonds dissous ») avec le Fonds a eu lieu le 17 juin 2021 en échangeant l'actif net du Fonds dissous pour des titres du Fonds à la juste valeur de marché. Les porteurs de titres des séries A, B, C, F (auparavant, série U), J FAR, J SF et P du Fonds dissous ont reçu 90 titres de série A, 64 titres de série B, 20 titres de série C, 488 titres de série F (auparavant, série U), 63 titres de série J FAR, 54 titres de série J SF et 288 titres de série P du Fonds en échange d'un actif net de 24 465 \$, ce qui correspondait à la juste valeur au 17 juin 2021. Par suite de la fusion, le Fonds dissous a été fermé. La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée a payé les charges engagées pour réaliser la fusion.

i) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de la période précédente ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.